



1550, rue Metcalfe Bureau 1414 Montréal (Québec) H3A 1X6 Téléphone : (514) 872-3568 Télécopieur : (514) 872-2556

ocpm.qc.ca

Montréal, le 6 juin 2018

Par courriel

M. Pierre-Paul Savignac
Chef de division, Bureau du Mont-Royal
Division des grands parcs métropolitains
Service des grands parcs, du verdissement et du Mont-Royal (SGPVMR)

Objet : Consultation publique sur les voies d'accès au mont Royal

Monsieur.

Au cours des soirées d'information tenues les 10 et 15 mai dernier, la question des critères d'évaluation du projet-pilote a été soulevée à plusieurs reprises par les participants¹ et par un membre de la commission².

Lors de ces mêmes séances, madame Claudia Villeneuve, architecte paysagiste au Bureau du Mont-Royal, a identifié quelques indicateurs de succès en relation avec les quatre objectifs du projet-pilote :

- Expérimenter le retrait de la circulation de transit pour les véhicules particuliers, de façon à évaluer et à documenter les impacts et les avantages à différents niveaux.
- Alimenter la réflexion collective sur la vocation et sur la fonction de cet axe, en vue de son éventuel réaménagement.

¹ M. Henry Kuperberg, Transcription de la séance d'information du 10 mai 2018, doc. 7.1, L. 2729-2730; Mme Jane MacGregor, Transcription de la séance d'information du 10 mai 2018, doc. 7.1, L. 2905-2910; Mme Wanda Bédard, Transcription de la séance d'information du 15 mai 2018, doc. 7.2, L. 1624-1630; M. Jean Dufresne, Transcription de la séance d'information du 15 mai 2018, doc. 7.2, L. 2397-2401.

² M. Gaétan Lebeau, Transcription de la séance d'information du 15 mai 2018, doc. 7.2, L. 2530-2555.

- Révéler aux citoyens le potentiel de ce chemin d'accès au parc, en termes d'expériences paysagères et récréatives.
- Jeter les bases d'une cohabitation plus sécuritaire pour les différents usagers de cette voie³.

La commission a pour mandat d'évaluer le projet-pilote de retrait de la circulation de transit pour les véhicules particuliers sur la voie Camillien-Houde et le chemin Remembrance d'une part et, d'autre part, de proposer une vision d'avenir pour ces voies d'accès au mont Royal. Pour la bonne conduite de ses travaux, la commission a besoin de connaître de façon plus détaillée les indicateurs et les cibles de résultats arrêtés par la Ville et qui permettront de rendre compte de l'atteinte des objectifs du projet-pilote. Ces indicateurs et cibles de résultats sont aussi nécessaires pour alimenter la réflexion des citoyens qui auront à se prononcer eux-mêmes en novembre prochain sur les résultats du projet-pilote, de même que sur la vocation et la fonction de l'axe Camillien-Houde — Remembrance. C'est pourquoi la commission souhaiterait que la Ville lui transmette les indicateurs et les cibles de résultats projetés pour chacun des quatre objectifs du projet-pilote.

La commission vous remercie de votre collaboration.

Élise Naud Secrétaire de la commission Office de consultation publique de Montréal

³ Document 3.4, Ville de Montréal, p.10